

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1238

Artikel: Atout : l'Université et la place internationale genevoise
Autor: Favez, Jean-Claude / Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015723>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Université et la place internationale genevoise

La qualité de la formation et de la recherche universitaire est un atout non négligeable dans la manche de la Genève internationale. A condition qu'authorités politiques et académiques définissent une politique et favorisent les collaborations nécessaires.

Faute de pouvoir, les autorités universitaires n'ont fait jusqu'ici que de la figuration

(jcf/jd) Le maintien et le développement des institutions internationales à Genève ne sont plus seulement un souhait du commerce local, mais un dossier pris très au sérieux par la diplomatie helvétique. L'installation de l'Organisation mondiale du commerce ou le déplacement du siège des volontaires pour les Nations Unies font la une des journaux et Genève s'enfièvre quand la plus petite des organisations non-gouvernementales (ONG) est prise de malaise au bout du lac.

Perspectives de collaboration

Parmi les arguments propres à séduire les gouvernements, les groupes de pression et les multinationales, l'offre universitaire genevoise constitue un élément non négligeable. Une Haute Ecole, d'ancienne renommée, de taille raisonnable, dotée de moyens appréciables, surtout en ces temps de réductions budgétaires, des instituts, en partie subventionnés par la Confédération, comme ceux des Hautes Etudes internationales (HEI) et d'Etudes du développement (IUED) n'offrent-ils pas des perspectives intéressantes de collaboration entre les scientifiques et les décideurs publics et privés? Sur ce thème, les discours n'ont jamais manqué, pas plus que les suggestions de réforme, comme par exemple la fusion des Instituts dits périphériques (HEI, IUED à quoi s'ajoutait, jusqu'à sa disparition dans l'Alma mater, l'Institut européen), une idée qui refait surface périodiquement et toujours aussi vainement. On a également évoqué parfois la collaboration avec le CICR et l'Institut Henri Dunant, qui pourrait aller plus loin que le cours de droit humanitaire de la faculté. Quant au site de Conches, attribué au départ à l'Académie internationale de l'environnement, il est déjà devenu un lieu de référence en matière de développement durable. Mais en l'absence des secrétariats du suivi de Rio, on peut se demander ce que les ONG qui s'y entassent ont à partager, hors leur commune misère.

L'établissement de liens entre les institutions universitaires et les organisations internationales, voire certaines multinationales, est l'affaire de plusieurs instances. La Confédération est condamnée à la discrétion, vu ses faibles compétences. Elle a néanmoins empêché le pire, comme par exemple la fermeture de l'Académie internationale de l'environnement. L'évaluation de l'institution, qu'elle a commandée, est positive. Se-

conde instance compétente, le Conseil d'Etat n'a pas eu de politique en matière de relations entre la Genève internationale et la Genève universitaire, à moins de baptiser telle certaines focades ministérielles et quelques propos de table. Enfin, faute de pouvoir, les autorités universitaires n'ont fait jusqu'ici que de la figuration. Souhaitons que le nouveau recteur, investi de compétences substantielles, parle clair et ne se dérobe pas devant l'obstacle.

Des missions mal planifiées

Mais agir où? Le premier pas, puisque tout est à faire, est de définir d'abord ce que l'on veut. Quelle mission, en terme de formation, de public, d'objet scientifique? Comme celle de l'ensemble du paysage universitaire suisse, la situation actuelle à Genève est paradoxale. D'un côté, les pressions en faveur de la coordination et de la répartition des tâches se multiplient. De l'autre, les créations institutionnelles continuent, sans contrôle, qui accroissent encore les doubles emplois. La longue et riche histoire de l'Institut des HEI mériterait d'être mieux connue. Créé dans les années 30, précisément pour établir un lien entre la Société des Nations et le monde universitaire, mais en dehors de l'Université proprement dite, l'Institut est progressivement devenu, à partir des années 60, un lieu d'enseignement scolaire comme les autres. Aujourd'hui, son statut privé ne lui rapporte plus guère d'avantages et son budget est presque entièrement assumé par le canton et la Confédération. Loin d'être un centre en réseau international, il n'est plus qu'un satellite de l'Université.

Actuellement le thème de la sécurité a pris la tête. On en parle depuis longtemps, sous des formes et des appellations différentes – Institut de la paix, centre d'études des conflits, programme d'études sur la sécurité, longtemps animé par le professeur Gasteyger. Mais quel que soit le domaine choisi, les problèmes demeurent les mêmes. La collaboration entre enseignants et chercheurs universitaires d'une part et publics-cibles d'autre part demande un long apprentissage. Elle n'est pas moins ardue à mettre sur pied que la relation entre recherche appliquée et recherche fondamentale, cette dernière restant indispensable si l'on veut opérer en permanence un transfert de connaissances originales ou renouvelées. ■